Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260309-DCA20260304_2-DE

CCAS DE BRIE
35150 BRIE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-six, le 04 mars à 20h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale régulièrement convoqué le 23 février 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno PELLETIER.

Présent(e)s : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Christine GANTELET, Michelle BORDELET, Monique PELTIER, Aurélie VERRON, Maryvonne GUENE, Peggy DERSOIR, Marie-Thérèse BOUCHARD

Absent(e)s : Mélanie VINEZ

Excusé(e)s : Aline PERRIN pouvoir à Christine GANTELET

Secrétaire de séance : Christine GANTELET

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 octobre 2025 est validé à l'unanimité

2/ Budget Primitif 2026

Après avoir entendu les propositions de la Vice-Présidente, le Conseil d'Administration, adopte, la section de fonctionnement du budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 2503.99 €

➢ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité

- **ADOPTE la section de fonctionnement du Budget Primitif 2026 qui s'équilibre comme suit :**

✓ **2503.99 € en dépenses et en recettes**

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le : 09/03/2026
- la réception en Préfecture le : 09/03/2026
- la publication le : 09/03/2026
Le Président, Bruno PELLETIER

MAIRIE de BRIE 35150

Pour extrait certifié conforme,
Le Président, B. PELLETIER

MAIRIE de BRIE 35150

DCA 20260304-2